



BNP PARIBAS



L'INFORMATION DE VOS REPRÉSENTANTS

Carte « Ticket Restaurant » Indemnisation Télétravail

Pôles et Fonctions

Mars 2022

VOS REPRÉSENTANTS

ÉLUS

David ADJEDI
 Pascal AUBERT
 Ludovic AUTAA
 Anne-Marie BARLET
 Nicole BEAUCLAIR
 Anthony CHABIRON
 Jean-Eddie COTAYA
 Nathalie COUVREUR
 Clément FLEURY
 Maya FRANCEO
 Jean-Louis GARLATTI
 Gilles GAUTHIER
 Marie-Christine GERFAUD
 Alain LEGOEUIL
 Sandrine LOPEZ
 Samira MOANDA AKIRI
 Céline SANCHEZ
 Silvio SEGHINI
 Isabelle VOLMERINGER

RS

Pierre RIVIÈRE- 06 65 64 56 98
 Élodie ROBERT- 06 68 24 15 49

DS

Pascal AUBERT- 06 80 48 20 89
 M-C GERFAUD- 06 68 18 25 04
 Alain LEGOEUIL- 06 68 18 27 21
 Céline SANCHEZ - 06 68 24 19 06
 Silvio SEGHINI - 06 68 24 12 13
 Gilles GAUTHIER

CONTACTEZ VOS ÉLUS SUR



Nous avons pris note de vos questions et nous y répondons aujourd'hui à la suite du dernier groupe de travail du 22 février auquel ont participé EdenRed, la direction et les élus du CSE Central.

COMBIEN ET OÙ DÉPENSER ?

Le plafond réglementaire du ticket est de **10,80 €** et passera à **11€** le 1^{er} juillet 2022. On peut dépenser **19 €** quotidiennement dans les commerces agréés du lundi au samedi. **La carte Edenred est utilisable en France tous les jours, sauf le dimanche et jours fériés.**

Jusqu'à fin juin 2022 il sera possible de dépenser 38€ par jour dans les restaurants.

Cette mesure exceptionnelle a été prise par le gouvernement en 2020 dans le contexte de la pandémie.

UNE MISE EN PLACE PAS À PAS...

- ⇒ **Fin mars**, vous recevrez **votre carte EdenRed** à la maison et dans la foulée un code d'activation,
- ⇒ **à partir de mars 2022**, RHG GAP décomptera les jours télétravaillés déclarés et validés dans INCA de novembre à mars,
- ⇒ **début avril votre carte sera chargée** de vos droits de novembre à mars,
- ⇒ **fin avril**, vous serez débité de la part salariale (40% de la valeur, soit 4.32€ puis 4.4€ par ticket). Ensuite, la commande sera effectuée à la fin de chaque mois et prélevée le mois suivant.

A la demande de vos élus, un **échelonnement sur 3 mois sera possible** à partir d'un certain seuil. Ce point est en cours de négociation et nous préciserons les détails prochainement.

2 POSSIBILITÉS POUR UTILISER VOS TICKET RESTAURANT

- ⇒ Avec votre **carte**
- ⇒ Avec votre **mobile**, en téléchargeant une application pour :
 - ⇒ activer puis payer avec votre carte ou votre mobile,
 - ⇒ consulter en temps réel votre solde,
 - ⇒ retrouver vos dernières transactions,
 - ⇒ poser des questions,
 - ⇒ bloquer votre carte en cas de perte ou de vol

ATTENTION :

Le déclenchement du chargement de la carte est lié à la formule de TT validée dans INCA et à la validation du manager des jours de TT/TAD.



VOIR LA PRESENTATION EDENRED

RAPPEL : INDEMNISATION TT & TAD

Pour les charges occasionnées par le télétravail (abonnement internet, consommation d'électricité, d'eau, etc.) l'indemnisation est de :

- **10 € par mois** pour les rythmes de télétravail régulier ou flexible à partir d'1 jour*,
- **20 € par mois** pour les rythmes de télétravail à partir de 2 jours*.

* Moyenne hebdomadaire



Mail : PARIS IRP CFDT CEPF

- Tel : 01 53 31 66 84

